



**Nicolas Randrianasolo ([VIDEO HISTORIQUE ICI](#)), un député qui brime les Malgaches de Betroka qu'il prend donc pour des arr
rés mentaux alors que ce sont eux qui paient son salaire pour les représenter. Il n'a jamais compris ce que signifie démocratie représentative. Il croit que le pouvoir législatif doit être aux ordres du pouvoir exécutif. Pauvre pays que Madagascar sous Hery Rajaonarimampianina...**

L'union internationale de la Presse Francophone (UPF) et Reporters sans frontières (RSF) protestent contre l'adoption par le Parlement malgache du Code de la communication, **qui marque un revers pour la démocratie et la liberté d'expression**

Le [projet de loi](#) (Ndlr: [ICI l'intégral annoté par Dnews](#)) continue de faire référence au code pénal pour statuer sur les délits de presse. Ainsi les journalistes seront potentiellement sujets à des peines d'emprisonnement. Il prévoit également, dans des termes trop vagues pour être sécurisants, des peines d'amendes démesurées pour certains délits commis par voie de presse, notamment la diffamation. Certains articles de cette loi sont une atteinte fondamentale à la liberté de l'information. La disproportion des peines envoie un message tout à fait menaçant aux journalistes qui risquent de tomber dans l'autocensure.

RSF et l'UPF appellent le gouvernement et l'Assemblée nationale malgaches à revenir sur ces dispositions et à adopter le texte issu de la concertation effectuée avec les organisations de journalistes et de dirigeants de médias. Les deux organisations expriment leur inquiétude face à ce revirement et leur solidarité avec les journalistes et les médias malgaches. A quelques mois de la réunion des chefs d'Etat francophones à Antananarivo en novembre 2016, ils appellent les organisations internationales à se faire leur interprète auprès

des autorités malgaches pour qu'elles engagent sans tarder ces modifications nécessaires.

RSF et l'UPF déplorent également que les députés aient voté ce texte presque en catimini, dans la nuit (**Ndlr** : **7 juillet 2016 à minuit**), au moment où tous les médias étaient concentrés sur la demi-finale de l'Euro 2016.

Mercredi 6 juillet, le conseil des ministres lançait pourtant un signal positif en annonçant sa décision de demander à l'Assemblée de supprimer la peine d'emprisonnement prévue par l'article 20 de la loi sur la lutte contre la cybercriminalité adoptée en 2014. RSF et l'UPF espèrent que les députés voteront en ce sens avant la fin de la session parlementaire d'ici dix jours.

Madagascar occupe la 56e place dans le [Classement 2016 de la liberté de la presse](#) établi par Reporters sans frontières.

UPF - RSF